



ASSOCIATION
DE PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

www.apel.fr

AG de l'APEL Ste Thérèse du 07-10 2013

L'an deux mille treize, le 7 octobre à 20h30, les membres de l'association, se sont réunis au siège sur convocation de la présidente madame Patricia Leclerc.

L'assemblée est présidée par Patricia Leclerc en sa qualité de présidente.

Le secrétariat assuré par Elise Boche en sa qualité de trésorière.

Sont présents :

- Patricia Leclerc (Présidente), Mickaël Biseau (vice-président), Élise Boche (secrétaire), Guillaume du Parc (administrateur), Cécile Elebaut (administratrice), Anne Cotet (administratrice), Aude Chardavoine (administratrice), Sandra Pollet (administratrice), Marie Abdelsadok (administratrice).
- Chef d'établissement : Monique Charbonnier, équipe éducative : Lydie Jouzeau
- Parents d'élèves : Nicolas Legrand, Carole Renaud, Elise Poirotte, Elodie Servant, Christophe Montaubric, Frédérique Assié, Anne Ruel, Laure Besnier
-

Sont excusées : Nathalie Marcotte Lebouvier (trésorière), Dania Herpailleur (administratrice sortante)

ORDRE DU JOUR

- Rappel du rôle de l'Apel dans l'établissement
- Effectif et projet par le chef d'établissement
- Bilan moral des actions
- Bilan financier
- Parole donnée aux familles sur les actions menées par l'apel durant l'année scolaire 2013/2014, et éventuelles idées à mettre en place par le bureau pour la nouvelle année scolaire
- Projets pour l'année scolaire 2013/2014
- Renouvellement du bureau et l'accueil des postulants
- Pot de clôture

APEL Sainte Thérèse
48 rue d'Antran
86100 Châtellerauld
T : 05 49 21 11 50

apel@ecole-sainte-therese.com

1- Rôle de l'Apel

L'apel a pour rôle d'écouter les familles pour tout problème rencontré dans l'école, sans pour autant être juge des conflits. Seul le chef d'établissement est habilité à les gérer, L'apel n'a qu'un avis consultatif.

L'apel est chargée d'organiser des actions permettant de faire connaître notre école, mais également des actions qui peuvent réunir les familles dans le seul but de se retrouver pour échanger idées et points de vue.....

L'apel adhère au projet d'établissement, et par sa contribution financière et humaine aide à sa réalisation.

Dans la mesure de ses moyens, l'Apel participe au financement des voyages, des spectacles.

L'investissement des familles aux actions menées permet d'accroître ou de diminuer le budget alloué.

L'apel c'est aussi 4 services d'aide à la scolarité et à l'éducation

- abonnement au magazine Famille et Education

- un site internet de l'appel national www.apel.fr

Une plateforme téléphonique national avec des conseillers scolaires, psychologues , juristes
0810255255

- un service d'information et de conseil aux familles avec l'appel départemental 05 49 01 70 37

2/ EFFECTIFS DE L'ECOLE :

155 enfants à la rentrée et 4 à venir en TPS

Classes moins chargées.

Maternelle : 68 élèves sur 74 habitent Châtelleraut. Primaire : 75 sur 81.

Personnel OGEC

Pot de départ Martine Réveillon vendredi 18 octobre à 18h30.

Projet d'école : « le mieux vivre ensemble : chacun a sa place et chacun à sa place ».

Mise en place d'ateliers partagés (philo, lecture, jeux de société)

Réorganiser les espaces et les temps de récréation

Mise en place de temps de parole entre enseignants et parents

Travail sur les contes

Mise en place d'un contrat de comportement

Importance des échanges – créer des liens.

Rythmes scolaires : une enquête au sein de l'école va être menée (questionnaire distribué aux parents).

3/ Bilan moral :

- Pot de rentrée :
- Jus de pommes
- Vente de calendriers : voir pour un format différent
- Marché de Noël : bons retours des parents
- Goûter de Noël
- Emballages cadeaux Leclerc
- Ventes de bulbes – pas satisfaisant – voir pour des chocolats pour Pâques
- Portes ouvertes
- Vide-grenier : bons retours
- Kermesse
- Ramassage de papier : 8 tonnes = 400€

APEL : 20 euros d'adhésion 4.57 € pour l'école et le reste soit 15,43 € APEL départementale (dont , 4,50€ pour le magazine) académique, nationale ; et aide pour le numérique, pour la lecture, colloque (les intelligences multiples en 2015).

Approbation du bilan moral.

4/ Bilan financier :

Les bénéfiques (= recettes-dépenses) cumulés de toutes nos opérations ont dégagées 6 571.28 euros (n-1 : 5 061.52€)

Auxquel il faut soustraire des frais de fonctionnement qui n'ont rien à voir avec les opérations soit : 167.90 € (cotisation maison pour tous, cadeau atsem, achat papeterie)

Bénéfiques redistribués en partie dans l'année pour financer :

- l'achat de vélos (1 028.57 €)
- Le pot de rentrée + La galette des rois (129 €)
- Gouter de Noël (180.68 €)
- Déco de Noël (94.45 €)
- Les voyages de fin d'année (928.75 €)
- Le tennis de table (208 €)

Ce qui nous laisse comme solde à reporter 3 833.93 € (n-1 : 2 548.58), donc très bonne année !

L'achat de la structure extérieure pour les maternelles est finalisé pour la somme de 7000 € et la pose prévue en avril 2014

Le bilan financier est approuvé.

5/ Parole donnée aux familles :

Propositions d'amélioration :

- Faire la marche fin septembre au lieu de début septembre pour permettre aux familles de s'organiser
- Opération « B.A. » : œuvrer pour une association caritative : par exemple, récupérer du linge de maison pour un centre d'handicapés ou des livres pour l'hôpital, etc...

6/ Projets 2013/2014

-pot de la rentrée-
vente jus de pomme en octobre à 2€ le litre –
bourse aux jouets samedi 23 novembre 2013-
calendriers –
marché de Noël le vendredi 13 décembre au soir et samedi 14 au matin-
Goûter de Noël le lundi 16 décembre-
emballage cadeaux au Leclerc –
vente de chocolats à Pâques-
portes ouvertes le samedi 22 mars 2014-
vide grenier le samedi 24 mai 2014-
kermesse le samedi 28 juin 2014-
Ramassage des papiers

Budgétisation des voyages

7/ Renouvellement du bureau :

- Sont déclarés régulièrement élus :
 - o Président : Patricia Leclerc
 - o Vice-Président : Mickaël Biseau
 - o Trésorière : Nathalie Marcotte
 - o Secrétaire : Elise Boche
 - o Administrateurs : Mmes Abdelsadok, Chardavoine, Cotet, Elebaut, Legrand, Ruel, Besnier et Mrs. Du Parc, Montaubric, Pollet

Nouveaux administrateurs : M. Nicolas Legrand, Mme Laure Besnier, M. Christophe Montaubric, et Mme Anne Ruel.

8/ Pot de cloture

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Patricia LECLERC, Présidente lève la séance à 23H00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et la secrétaire.

Patricia LECLERC
La Présidente,

Élise BOCHE
La Secrétaire,